

Au sommaire :

- J.P.O. CIO Auxerre
- APB modifications dates !
- Étudier en Europe
- Nouvelle chance
- L'Armée recrute
- L'apprentissage
- Zoom BacPro Gestion administration



Notre équipe
a accueilli et renseigné le
public sur les questions
d'orientation :
admission post-bac,
après 3^{ème} ...

Succès pour notre
1^{ère} porte ouverte



21
Février
2014



J
O
U
V
E
R
T
E
S
P
O
R
T
E
S
O
U
V
E
R
T
E
S

JOURNÉE PORTES OUVERTES au CIO d'Auxerre

Vendredi 21 février de 9 h 30 à 17 h 30



CIO

Des conseillers d'orientation-psychologues
vous renseignent sur l'après bac,
l'admission post-bac, l'après 3^{ème}
et vous proposent
des entretiens individuels
et un atelier "connaissance de soi"

112 bis Bd Cabanis - AUCOURNE
Tél. 03 86 52 13 13 - Mail : cio.auxerre@bac.dijon.fr

N'oubliez pas :
le CIO Auxerre est

ouvert

pendant les
congés scolaires
de printemps !

Prenez rendez-
vous au

03.86.52.13.13

Rédaction et publication :
Florence ANCEY

Attention,
certaines dates ont été
modifiées :

- FORMULER SES VŒUX,
- CONSTITUER / MODIFIER SES DOSSIERS

PHASES
d'ADMISSION

PROCÉDURE
COMPLÉMENTAIRE

- **Lundi 2 décembre 2013**
Ouverture pour les candidats du site d'information
 - **Du lundi 20 janvier au jeudi 20 mars 2014**
Formulation des vœux par les candidats
 - **À partir du 20 janvier 2014**
Phase d'orientation active
 - **Mercredi 2 avril 2014**
Date limite de modification des dossiers (saisie de notes, lettres de motivation...) de validation et d'impression des fiches de vœu
 - **Mercredi 2 avril 2014 (au plus tard)**
Envoi des dossiers-papier, par les candidats
 - **Du mardi 6 mai au vendredi 9 mai 2014**
Consultation, par les candidats, de la réception par les établissements destinataires de leur(s) dossier(s) de candidature
 - **Du lundi 20 janvier au mardi 10 juin (*) 2014**
Classement des vœux des candidats
 - **Première phase lundi 23 juin (*) 14 h**
Réponse des candidats avant le **27 juin (*) 14 h**
 - **Deuxième phase vendredi 4 juillet (*) 14h**
Réponse des candidats avant le **8 juillet (*) 14 h**
 - **Troisième phase : lundi 14 juillet 14h**
Réponse des candidats avant le **19 juillet 14 h**
 - **Samedi 5 juillet (*) 14h**
Début des vœux de la procédure d'admission complémentaire pour les candidats sans proposition ou n'ayant effectué aucune candidature avant le 20 mars
 - **Le 15 septembre**
Fin de la procédure complémentaire et de la gestion des listes d'attente
- Jusqu'au 20 août le délai de réponse est d'une semaine, 72 heures du 20 août au 31 août.
À partir du 1^{er} septembre le délai de réponse est de 24 heures.

(*)=date modifiée

L'Armée recrute
Jusqu'à bac + 5:



<http://www.recrutement.terre.defense.gouv.fr/nos-emplois/trouver-un-emploi-par-profil>



<http://Air-touteunearmee.fr/metiers-et-carrieres/>



<http://www.etremarin.fr/recrutement>

L'accueil des jeunes, pour toutes les Armées, se fait au CIRFA :
16 bis rue Faidherbe
89000 AUXERRE
Tél. 03 86 72 72 72

Lundi : 13h30 - 17h45

Mardi à jeudi : 9h00 - 12h00
&
13h30 - 17h45

Vendredi: 9h00 - 12h00
&
13h30 - 16h45

Permanences dans différentes communes :
<http://www.recrutement.terre.defense.gouv.fr/ou-nous-rencontrer/centre-de-recrutement/userprofile/162>

Étudier, se former, travailler en Europe...

La mobilité des élèves

Élèves, apprentis et établissements scolaires ont la possibilité de participer à des échanges en Europe.

Grâce à différents programmes et partenariats, il devient facile d'étudier, de se former ou encore d'effectuer un stage dans des pays comme l'Allemagne, le Royaume-Uni ou l'Espagne.



EUROGUIDANCE :

un réseau européen de centres nationaux de ressources pour l'orientation et la mobilité

Étudier et se former en Europe : tout savoir, pays par pays
Faire un stage en Europe : informations et sites de référence



[Consulter le site du réseau Euroguidance France](#)



Un portail européen consacré à la mobilité des jeunes dans la voie professionnelle propose des informations et des conseils pour les élèves du secondaire et les étudiants souhaitant effectuer un séjour en Europe dans le cadre de la volontariat, d'un stage professionnel, d'une formation ou d'un programme d'échange.



[Consulter le site de l'ONISEP :](#)

[Ma voie pro Europe](#)



Obtenir une bourse pour passer son année de première ou de terminale dans un lycée français à l'étranger

Les lycées français à l'étranger susceptibles de recevoir des boursiers sont ceux de :

- 📌 Londres en Angleterre
- 📌 Dublin en Irlande
- 📌 Madrid et Barcelone en Espagne
- 📌 Munich en Allemagne
- 📌 Vienne en Autriche



[Consulter le site education.gouv.fr,](#)

rubrique [Octroi de bourses dans les lycées français à l'étranger](#)

De nombreux programmes d'échanges individuels entre les pays européens sont proposés, tels que :

Avec l'Allemagne

Programme Voltaire

Permet à des jeunes français et allemands d'effectuer un séjour de six mois dans le pays partenaire. L'échange permet aux correspondants de résider ensemble, d'abord en Allemagne, puis en France

[Consulter l'espace sur le programme Voltaire sur le site de l'Ofaj](#)

Programme Brigitte Sauzay

Permet à des élèves français et allemands de faire un échange d'une durée de trois mois

[Consulter l'espace sur le programme Brigitte Sauzay sur le site de l'Ofaj](#)

Avec le Royaume-Uni

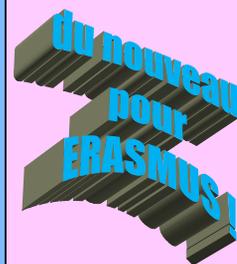
Objectif :
Faire des études avant ou après le bac au Royaume-Uni

[Consulter le site du British Council France](#)

Avec l'Espagne

Objectif :
Trouver un stage en Espagne

[Consulter le site Ciceron en espagnol](#)



Erasmus+

2014 - 2020

Un programme **plus efficace** pour l'emploi des jeunes
Un programme **plus simple** dans son utilisation, qui privilégie les projets de territoire
Un programme **plus innovant** qui met en avant la coopération entre acteurs éducatifs et économiques
Un programme **plus ouvert** sur le monde, en particulier vers les pays du voisinage européen

Pourquoi Erasmus + ?

- L'Europe se doit de fournir à ses citoyens l'éducation, les compétences et la créativité dont ils ont besoin pour vivre et s'épanouir dans notre société.
- Face à l'évolution rapide du monde, les systèmes éducatifs doivent se moderniser et s'adapter aux nouvelles façons d'enseigner et d'apprendre et se saisir de toute nouvelle opportunité.
- L'éducation, la formation ainsi que l'apprentissage informel des jeunes sont les clés pour créer des emplois et améliorer la compétitivité de l'Europe.
- Erasmus+ jouera un rôle déterminant pour relever ces défis.

Les projections à l'horizon 2020

➔ 4 millions

de personnes en mobilité pour des périodes d'éducation et de formation à l'étranger

Erasmus+ :

le nouveau programme de l'UE pour l'**éducation**, la **formation**, la **jeunesse** et le **sport** pour la période 2014-2020.

Erasmus+ regroupe sept programmes existants de l'UE dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse. Pour la première fois, il soutiendra également le sport.

Renseignements :

Agence Erasmus+ Jeunesse & Sport

Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

95 av. de France – 75650 PARIS cedex 13

☎ 01 70 98 93 69

Web : www.jeunesseenaction.fr

blog : www.erasmusplus-jeunesse.fr

Centre Régional Information

Jeunesse Bourgogne – CRIJ

Maison des associations

2 rue des Corroyeurs – Boîte LL1

21000 DIJON

☎ 03 80 44 18 35 (service documentation)

Web : www.ijbourgogne.com



en cas d'échec ? rien n'est joué d'avance !

Service civique formation

Cette année (les critères sont définis chaque année), ce dispositif s'adresse prioritairement aux jeunes ayant échoué au baccalauréat, qui ont envie de reconstruire un projet. Le jeune partage son temps entre une mission de service civique correspondant à ses centres d'intérêt et une part de formation en établissement scolaire afin de se préparer aux épreuves qu'il doit repasser.

Cette année, 10 jeunes ont bénéficié de ce dispositif.

CAP Nouvelle Chance

Dispositif qui s'adresse à des jeunes de plus de 16 ans sans solution. L'objectif est de conduire ces jeunes vers la qualification en les préparant aux domaines généraux du CAP. L'année suivante, selon les épreuves validées, les jeunes seront affectés en 2^{ème} année (lycée ou CFA) ou en 1^{ère} année de CAP pour renforcer les apprentissages.

Où ? il se prépare dans le cadre de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (au lycée Vauban à Auxerre).

Actuellement, 3 jeunes bénéficient de ce dispositif.

MOREA (module de Ré-préparation d'Examen par Alternance)

Le MOREA (en projet pour la rentrée 2014 au lycée St Germain à Auxerre) est un dispositif qui s'adresse à des jeunes ayant échoué 2 fois à l'examen du baccalauréat et désireux de le préparer de nouveau selon une organisation pédagogique différente, tout en restant scolarisés en formation initiale.

Entretien avec Kevin R., inscrit en CAP Nouvelle chance ?

« J'étais en en DIMA, je n'ai pas trouvé d'apprentissage de peintre en bâtiment, je suis entré en MLDS en octobre 2013. Je ne voulais pas entendre parler de formation scolaire »

Comment as-tu connu le dispositif ?

« Dans le groupe AMS (action de maintien en scolarité), le dispositif m'a été proposé par la coordonnatrice et l'équipe des professeurs »

L'organisation ?

« On passe les épreuves théoriques au mois de juin. Je prépare des cours à Vauban en AMS, et je suis des cours à Fourier dans la classe de Terminale CAP,

Ton avis ?

« C'est bien, ça évite de rester à la maison sans rien faire. J'espère avoir le CAP, comme ça j'aurai les bases pour l'année prochaine, ça sera plus facile, je connaîtrai le programme. Je pourrai même entrer en terminale CAP directement ».

Merci à Kevin de son témoignage !

Plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs

PSAD

Chaque mois, de septembre à juin, le CIO et ses partenaires tels que la MLDS (mission de lutte contre le décrochage scolaire), la Mission locale, les CFA et les Chambres consulaires accueillent des jeunes de plus de 16 ans, ayant quitté le système éducatif avant l'obtention d'un premier niveau de formation.

Prendre contact avec le CIO au 03.86.52.13.13

Devenir apprenti(e) en 4 étapes :

1. **S'informer** : participer à une réunion d'information sur l'apprentissage
2. **S'orienter** : avec un conseiller d'orientation-psychologue ou un conseiller de l'apprentissage, définissez votre projet professionnel et évaluez vos aptitudes
3. **Chercher un employeur** : inscrivez-vous à la Bourse d'Emploi en Apprentissage pour obtenir des offres d'emploi en apprentissage
4. **Signer un contrat** : Signature avant l'embauche entraînant l'inscription au centre de formation d'apprentis.

Pour entrer en apprentissage, il faut avoir **16 ans**. Toutefois, les jeunes sortant de fin de 3^{ème} peuvent entrer en apprentissage, s'ils ont 15 ans **révolus**

(circulaire MEN n° 2013-143 du 10-9-2013)

- Comment se passe la formation ?
- Quelles sont les conditions de travail, le salaire, les congés... ?
- Quels sont les métiers possibles ?
- Comment être aidé dans le choix de son métier ?



Pensez à vous inscrire et apportez de quoi écrire !

Des réunions d'information sur l'apprentissage sont organisées par :



Chambres de Métiers et de l'Artisanat



AUXERRE	AVALLON	SENS/MAILLOT	TONNERRE	AUXERRE	SENS
Chambre des Métiers et de l'Artisanat 56 rue du Moulin du Président	Chambre Economique de l'Avallonnais Hôtel d'entreprises ZA de la Grande Corvée	Antenne du Sénonais Chambre des Métiers et de l'Artisanat 8 impasse de l'Europe ZA du Saule Fendu	Centre de Développement du Tonnerrois 2 avenue de la Gare	Chambre de commerce et l'industrie 26 rue Etienne Dolet	CCI Yonne Village entreprises du Sénonais ZI des Vauguilletes (direction Saligny)

Pour vous inscrire, téléphonez au :

03 86 42 05 89	03 86 34 06 70	03 86 83 99 89	03 86 55 39 00	03 86 49 40 96	03 86 49 40 96
12 mars	30 avril	19 mars	9 avril	26 mars	12 mars
2 avril	4 juin	2 avril	7 mai	16 avril	9 avril
23 avril	9 juillet	16 avril	4 juin	14 mai	30 avril
7 mai		14 mai		4 juin	21 mai
21 mai		28 mai		18 juin	11 juin
11 juin		11 juin		2 juillet	25 juin
25 juin		25 juin			
9 juillet					

Toutes ces réunions débutent à 14 h précises (fin : 15h30)

Sites internet : www.cma-yonne.fr et www.bourgogne-alternance.fr

Découvrez les entreprises artisanales pendant les congés scolaires

Pourquoi ? Pour se rendre compte des réalités professionnelles, afin de choisir un métier ou préparer une entrée en apprentissage

Pour qui ? Pour les jeunes scolarisés en classe de 4^{ème}, 3^{ème} ou au lycée

Comment ? Une convention de stage (durée max. 5 j.) doit être signée par l'entreprise, le jeune et ses parents.

Renseignements : Chambre des Métiers et de l'Artisanat 56 rue du Moulin du Président 89000 Auxerre

☎ 03 86 52 34 95 - mail : apprentissage@artisanat-yonne.com



Auxerre : L.P. St Germain
Lycée St Joseph

Tonnerre : Lycée Chevalier d'Éon

Joigny : Lycée Louis Davier

Sens : L.P. Pierre & Marie Curie

Zoom sur le :

BAC PRO Gestion administration

Lieux de formation dans l'Yonne



Objectifs

Le bac pro Gestion Administration a été créé pour faire face aux importantes mutations des métiers administratifs. Il a pour but de former des employés administratifs polyvalents, capables de seconder le responsable d'une PMI-PME ou le manager d'un service d'une entreprise, collectivité territoriale, administration ou association.

Le titulaire de ce bac pro sera capable de prendre en charge les activités relevant de la gestion administrative : gestion commerciale, communication, gestion du personnel, de la production ainsi que celles associées à la mise en œuvre de projet au sein de l'organisation.



Qualités personnelles

Rigueur, organisation, goût pour la bureautique (traitement de texte, tableur...)

Caractère calme et posé.

Aimer le travail de bureau, le travail en équipe.

Avoir le sens des initiatives.



Programme

L'élève partage son temps entre les enseignements généraux et professionnels (Économie, Droit, Gestion administrative - *exemple : dossiers du personnel, ressources humaines, budget, frais de déplacements, etc...*) et 22 semaines de stage sur les 3 années (6 en seconde puis 8 en 1^{ère} et terminale).

Débouchés

Les titulaires de ce Bac Pro peuvent exercer leur activité au sein d'entreprises, d'administrations très diverses, de collectivités territoriales ou d'associations en tant qu'assistant de gestion PME, assistant commercial, assistant administratif ...

(*) **pour de plus amples informations sur ces métiers et bien d'autres, vous pouvez consulter le site onisep.fr rubrique Métiers.**

Poursuite d'études

Le Bac Pro permet une poursuite d'études en **BTS** :

- Assistant de Gestion PME-PMI
- Assistant de manager
- Notariat (...)

Particularité au lycée St Germain / Auxerre :

À la rentrée 2014, mise en place d'une option 'secrétariat médical' dès la classe de seconde (1 heure hebdomadaire d'enseignement visant notamment à familiariser les élèves avec le vocabulaire médical, afin de faciliter la réussite au concours de la fonction publique hospitalière).

